

Reconnaissance de l'Etat palestinien, exigeons un acte politique assortis de faits



La reconnaissance officielle de l'Etat palestinien, espérée par son peuple, soumis au Conseil de sécurité des Nations Unies par l'Autorité palestinienne dans l'objectif d'un vote des membres de l'ONU en septembre prochain, ne doit pas être seulement un acte symbolique vers la paix. Elle représente une ultime avancée dans le processus politique pour aboutir à des décisions concrètes visant à rompre la colonisation israélienne et parvenir à l'autodétermination du peuple palestinien.

Ce n'est pas une utopie. Cela est conforme au droit international, à tous les accords signés depuis Oslo, en passant par la feuille de route, le plan de paix arabe, les diverses conférences de paix jusqu'aux déclarations officielles du président Obama en septembre 2010. Cela concrétiserait une promesse trop longtemps et injustement retardée qui a pour conséquence, sur le terrain, l'installation d'une situation inextricable et explosive.

Reconnu par 120 pays dont récemment de nombreux pays d'Amérique latine, l'état palestinien doit devenir une réalité. La France et l'Europe, qui veulent défendre la liberté, la démocratie, les valeurs républicaines et qui félicitent aujourd'hui les révoltes arabes, doivent aussi porter les espoirs du peuple palestinien qui aspire à son indépendance.

La Palestine dispose d'une population permanente, d'un territoire défini dans un compromis historique sur 22% de sa terre

originelle (en dépit du fait que ses frontières sont sans cesse violées et unilatéralement redessinées), d'un gouvernement légitime, d'institutions opérationnelles, d'un système économique et de la capacité d'entretenir des relations internationales.

Elle correspond aux normes internationales qui définissent l'existence d'un Etat conformément à la convention de Montevideo de 1933 sur les droits et devoirs des états, formant les bases fondamentales de la Charte des Nations Unies et du système des relations internationales.

Les responsables politiques palestiniens ont travaillé sur la constitution d'un système politique démocratique. Ils veulent vivre en paix et prospérer aux côtés de leurs voisins israéliens. Ils apportent des garanties sérieuses à l'ONU pour créer un état libre et indépendant sur les frontières de 1967 avec Jérusalem Est pour capitale. Les palestiniens attendent aujourd'hui une résolution des membres de l'ONU, assortie de faits pour sortir de l'impasse et aboutir à une paix juste et durable au Proche-Orient.

Un état palestinien de plein droit implique la fin de la colonisation, le démantèlement des murs, des cheiks points, de toutes colonies en territoire palestinien, la fin du blocus de Gaza, une solution équitable pour les réfugiés fondée sur la résolution 194 de l'ONU, la libération des prisonniers politiques.

« L'archipel de la Palestine orientale ». Carte de la Cisjordanie imaginée et réalisée par Julien Bousac.

La colonisation israélienne transforme le territoire palestinien en îlots isolés les uns des autres. Il ne suffit donc pas de reconnaître un état, il faut lui garantir des frontières viables...